

# SAFETY DATA SHEET



**PROSOCO**  
Version 3.01

Date d'émission 05-janv.-2015

Date de révision 12-nov.-2020

## 1. Identification de la substance/de la préparation et de la société/l'entreprise

### Identificateur de produit

Nom du produit Sure Klean® Weather Seal Paver Enhancer

### Autres moyens d'identification

Code du produit 56070  
N° ID/ONU UN1866

### Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Réservé aux utilisateurs professionnels.  
Utilisations contre-indiquées Aucun renseignement disponible

### Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Manufacturer Address

PROSOCO, Inc.  
3741 Greenway Circle  
Lawrence, Kansas 66046

#### Numéros de téléphone d'urgence

8:00 AM – 5:00 PM CST Monday-Friday 785-865-4200  
NON-BUSINESS HOURS (INFOTRAC) 800-535-5053

## 2. Identification des dangers

### Classification

corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Cancérogénicité	Catégorie 2
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 1B
Toxicité par aspiration	Catégorie 1
Liquides inflammables	Catégorie 3

### Éléments d'étiquetage

#### VUE D'ENSEMBLE DES PROCÉDURES D'URGENCE

Danger

#### Mentions de danger

CAUSE UNE IRRITATION DE LA PEAU  
Susceptible de provoquer le cancer  
Peut nuire à la fertilité ou au fœtus  
Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires  
Liquide et vapeurs inflammables



Aspect transparent

État physique liquide

Odeur Pétrole

**Conseils de prudence - Prévention**

Se procurer les instructions avant l'utilisation  
 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité  
 Utiliser l'équipement de protection individuelle requis  
 Laver soigneusement le visage, les mains et toute surface de peau exposée après manipulation  
 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaude. - Ne pas fumer  
 Maintenir le récipient fermé de manière étanche  
 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception  
 Utiliser du matériel électrique / de ventilation / d'éclairage / / antidéflagrant  
 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles  
 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques

**Conseils de prudence - Réponse**

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin  
 En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin  
 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau/se doucher  
 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation  
 EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin  
 NE PAS faire vomir  
 En cas d'incendie : Utiliser du CO<sub>2</sub>, une poudre d'extinction ou une mousse pour l'extinction

**Conseils de prudence - Entreposage**

Garder sous clef  
 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais

**Conseils de prudence - Élimination**

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

**HNOC (danger non classé autrement)****autres informations**

- Peut être nocif par ingestion
  - Peut être nocif en cas contact avec la peau
- 20 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

**3. Composition/information sur les composants**

Nom chimique	No CAS	% en poids	Secret commercial
Mineral Spirits	64742-88-7	40 - 70	*
Stoddard Solvent	8052-41-3	3 - 7	*
1,2,4-trimethylbenzene	95-63-6	3 - 7	*
Proprietary - Acrylic Polymer	Undisclosed	3 - 7	*
Isobutyl trimethoxysilane	18395-30-7	1 - 5	*
Proprietary methoxyfunctional silanes	Undisclosed	1 - 5	*
Xylene	1330-20-7	1 - 5	*
Cumene	98-82-8	0.1 - 1	*
Ethylbenzene	100-41-4	0.1 - 1	*
Dibutyltin Dilaurate	77-58-7	0.1 - 1	*

\* The exact percentage (concentration) of composition has been withheld as a trade secret.

**4. Premiers soins****PREMIERS SOINS**

<b>Conseils généraux</b>	En cas d'accident ou de malaise, obtenir immédiatement une consultation médicale (montrer le mode d'emploi ou la fiche signalétique, si possible).
<b>Contact avec les yeux</b>	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Après le rinçage initial, retirer les verres de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.
<b>Contact avec la peau</b>	Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures contaminés. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
<b>Inhalation</b>	Déplacer à l'air frais. Si la respiration est irrégulière ou a cessé, administrer la respiration artificielle. Éviter un contact direct avec la peau. Utiliser une barrière pour effectuer du bouche à bouche. Appeler un médecin.
<b>Ingestion</b>	NE PAS faire vomir. Rincer la bouche. Boire beaucoup d'eau. Si les symptômes persistent, appeler un médecin. Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Appeler un médecin.
<b>Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins</b>	Éliminer toutes les sources d'inflammation. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

#### **Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés**

<b>Symptômes</b>	CAUSE UNE IRRITATION DE LA PEAU. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
------------------	--

#### **Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

<b>Note aux médecins</b>	Traiter en fonction des symptômes.
--------------------------	------------------------------------

### **5. Mesures à prendre en cas d'incendie**

#### **Agents extincteurs appropriés**

Utilisation. Produit chimique. Dioxyde de carbone (CO2). Eau pulvérisée (brouillard). Mousse antialcool.

#### **Moyens d'extinction inappropriés**

Caution: Use of water spray when fighting fire may be inefficient.

#### **Dangers particuliers associés au produit chimique**

Conserver à l'écart de la chaleur. Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Risque d'inflammation.

#### **Équipement de protection et précautions pour les pompiers**

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

### **6. Mesures à prendre en cas de déversements accidentels**

#### **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

#### **Précautions personnelles**

Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent par rapport aux, déversements/fuites. Faire attention au retour de flamme. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

#### **Précautions environnementales**

#### **Précautions environnementales**

Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Empêcher le produit de pénétrer dans les drains. Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

**Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

<b>Méthodes de confinement</b>	Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Endiguer loin à l'avant du déversement liquide pour une élimination ultérieure.
<b>Méthodes de nettoyage</b>	Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Mettre à la terre et fixer les contenants lors du transfert du matériel.

**7. Manutention et stockage****Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

<b>Conseils sur la manutention sécuritaire</b>	Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et autres sources d'inflammation (c.-à-d., veilleuses, moteurs électriques et électricité statique). Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Utiliser des outils anti-étincelles et du matériel antidéflagration. Tout équipement utilisé lors de la manutention du produit doit être mis à la terre. Utiliser avec une ventilation locale. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaude. - Ne pas fumer. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.
--	---

**Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

<b>Conditions d'entreposage</b>	Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver dans des contenants correctement étiquetés. Conserver à l'écart de la chaleur. Conserver hors de la portée des enfants.
<b>Matières incompatibles</b>	Incompatible avec les agents oxydants.

**8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE****Paramètres de contrôle****Directives relatives à l'exposition**

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Stoddard Solvent 8052-41-3	TWA: 100 ppm	TWA: 500 ppm TWA: 2900 mg/m <sup>3</sup> (vacated) TWA: 100 ppm (vacated) TWA: 525 mg/m <sup>3</sup>	IDLH: 20000 mg/m <sup>3</sup> Ceiling: 1800 mg/m <sup>3</sup> 15 min TWA: 350 mg/m <sup>3</sup>
1,2,4-trimethylbenzene 95-63-6			TWA: 25 ppm TWA: 125 mg/m <sup>3</sup>
Xylene 1330-20-7	STEL: 150 ppm TWA: 100 ppm	TWA: 100 ppm TWA: 435 mg/m <sup>3</sup> (vacated) TWA: 100 ppm (vacated) TWA: 435 mg/m <sup>3</sup> (vacated) STEL: 150 ppm (vacated) STEL: 655 mg/m <sup>3</sup>	
Cumene 98-82-8	TWA: 50 ppm	TWA: 50 ppm TWA: 245 mg/m <sup>3</sup> (vacated) TWA: 50 ppm (vacated) TWA: 245 mg/m <sup>3</sup> (vacated) S* S*	IDLH: 900 ppm TWA: 50 ppm TWA: 245 mg/m <sup>3</sup>
Ethylbenzene 100-41-4	TWA: 20 ppm	TWA: 100 ppm TWA: 435 mg/m <sup>3</sup> (vacated) TWA: 100 ppm (vacated) TWA: 435 mg/m <sup>3</sup> (vacated) STEL: 125 ppm (vacated) STEL: 545 mg/m <sup>3</sup>	IDLH: 800 ppm TWA: 100 ppm TWA: 435 mg/m <sup>3</sup> STEL: 125 ppm STEL: 545 mg/m <sup>3</sup>

Dibutyltin Dilaurate 77-58-7	STEL: 0.2 mg/m <sup>3</sup> Sn TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup> Sn S*	TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup> Sn (vacated) TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup> Sn (vacated) S*	IDLH: 25 mg/m <sup>3</sup> Sn TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup> except Cyhexatin Sn
---------------------------------	---	--	--

NIOSH IDLH Dangereux immédiatement pour la santé ou la vie

**autres informations** Limites annulées révoquées par la décision de la cour d'appel dans AFL-CIO v. OSHA, 965 F.2d 962 (11e Cir., 1992).

### Contrôles techniques appropriés

**Mesures d'ingénierie** Douches  
Douches oculaires  
Systèmes de ventilation.

### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

**Protection des yeux/du visage** Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

**Protection de la peau et du corps** Porter des gants de protection et des vêtements de protection.

**Protection respiratoire** En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, vous devez porter une protection respiratoire approuvée NIOSH/MSHA. Des respirateurs à pression positive à adduction d'air pur peuvent être requis pour des concentrations élevées de contaminants atmosphériques. Une protection respiratoire doit être fournie conformément à la réglementation locale en cours.

**Considérations générales sur l'hygiène** Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, l'aire de travail et les vêtements.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>État physique</b>	liquide	<b>Odeur</b>	Pétrole
<b>Aspect</b>	transparent	<b>seuil de perception de l'odeur</b>	Aucun renseignement disponible
<b>couleur</b>	Caramel		
<b><u>Propriété</u></b>	<b><u>Valeurs</u></b>	<b><u>Remarques • Méthode</u></b>	
<b>pH</b>	Sans objet		
<b>Point de fusion/point de congélation</b>	-30 °C / -22 °F		
<b>Boiling point / boiling range</b>	Aucun renseignement disponible		
<b>Point d'éclair</b>	39 °C / 102 °F	ASTM D 5095	
<b>taux d'évaporation</b>	Aucun renseignement disponible		
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Aucun renseignement disponible		
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>			
<b>Limites d'inflammabilité supérieure</b>	Aucun renseignement disponible		
<b>Limite inférieure d'inflammabilité</b>	Aucun renseignement disponible		
<b>Pression de vapeur</b>	Aucun renseignement disponible		
<b>densité de vapeur</b>	Aucun renseignement disponible		
<b>densité</b>	0.871		
<b>Solubilité dans l'eau</b>	négligeable		
<b>Solubilité dans d'autres solvants</b>	Aucun renseignement disponible		
<b>Coefficient de partage</b>	Aucun renseignement disponible		
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Aucun renseignement disponible		
<b>Température de décomposition</b>	Aucun renseignement disponible		
<b>Viscosité cinématique</b>	Aucun renseignement disponible		
<b>Viscosité dynamique</b>	Aucun renseignement disponible		

## 10. Stabilité et réactivité

### Réactivité

Aucune donnée disponible

### Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

### Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

### Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles.

### Matières incompatibles

Incompatible avec les agents oxydants.

### Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone. Unidentified organic compounds.

## 11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

### Informations sur les voies d'exposition probables

<b>Renseignements sur le produit</b>	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires Peut causer une irritation
<b>Inhalation</b>	Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine. PEUT ÊTRE MORTEL EN CAS D'INHALATION.
<b>Contact avec les yeux</b>	Éviter le contact avec les yeux. Peut causer une irritation.
<b>Contact avec la peau</b>	Éviter le contact avec la peau. Peut causer une irritation.
<b>Ingestion</b>	NE PAS goûter ou ingérer. PEUT ÊTRE MORTEL EN CAS D'INGESTION.

### Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Mineral Spirits 64742-88-7	> 25 mL/kg ( Rat )	> 3000 mg/kg ( Rabbit )	> 13 mg/L ( Rat ) 4 h
1,2,4-triméthylbenzène 95-63-6	= 3280 mg/kg ( Rat )	> 3160 mg/kg ( Rabbit )	= 18 g/m <sup>3</sup> ( Rat ) 4 h
Xylène 1330-20-7	= 3500 mg/kg ( Rat )	> 4350 mg/kg ( Rabbit )	= 29.08 mg/L ( Rat ) 4 h
Cumène 98-82-8	= 1400 mg/kg ( Rat )	= 12300 µL/kg ( Rabbit )	> 3577 ppm ( Rat ) 6 h
Ethylbenzène 100-41-4	= 3500 mg/kg ( Rat )	= 15400 mg/kg ( Rabbit )	= 17.4 mg/L ( Rat ) 4 h
Dibutyltin Dilaurate 77-58-7	= 45 mg/kg ( Rat )	= 630 mg/kg ( Rabbit )	

### Informations sur les effets toxicologiques

**Symptômes** Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. may cause eye and skin irritation.

### Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

**sensibilisation** Aucun renseignement disponible.  
**Mutagénicité sur les cellules** Aucun renseignement disponible.

**germinales****Cancérogénicité**

Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérogène. Ce produit contient une ou plusieurs substances qui sont classées par le CIRC comme cancérogènes pour l'être humain (groupe I), probablement cancérogènes pour l'être humain (groupe 2A) ou peut-être cancérogènes pour l'être humain (groupe 2B).

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Xylene 1330-20-7	-	Group 3	-	-
Cumene 98-82-8	-	Group 2B	Reasonably Anticipated	X
Ethylbenzene 100-41-4	A3	Group 2B	-	X

ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

A3 - cancérogène chez l'animal

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 2B - cancérogène possible pour l'homme

Group 3 - Not Classifiable as to Carcinogenicity in Humans

OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)

X - Présent

**Toxicité pour la reproduction**

Aucun renseignement disponible.

**STOT - exposition unique**

Aucun renseignement disponible.

**STOT - exposition répétée**

Aucun renseignement disponible.

**Effets sur les organes cibles**

système nerveux central, YEUX, Rein, Appareil respiratoire, Peau, Sang, Cœur, Foie.

**Danger par aspiration**

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

**Mesures numériques de la toxicité - Renseignements sur le produit****Toxicité aiguë inconnue**

20 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

ETAmél (orale)	3404 mg/kg
ETAmél (cutané)	3273 mg/kg mg/l
ETAmél (inhalation-poussière/brouillard)	11.1 mg/l

**12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES****Écotoxicité**

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
Mineral Spirits 64742-88-7	450: 96 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50	800: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static	-	100: 48 h Daphnia magna mg/L EC50
1,2,4-trimethylbenzene 95-63-6	-	7.19 - 8.28: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through	-	6.14: 48 h Daphnia magna mg/L EC50
Xylene 1330-20-7	-	13.1 - 16.5: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 flow-through 13.5 - 17.3: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 2.661 - 4.093: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 static 23.53 - 29.97: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static 30.26 - 40.75: 96 h Poecilia reticulata mg/L LC50 static 7.711 - 9.591: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static 13.4: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 19: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 780: 96 h Cyprinus carpio mg/L LC50	-	0.6: 48 h Gammarus lacustris mg/L LC50 3.82: 48 h water flea mg/L EC50

		semi-static 780: 96 h Cyprinus carpio mg/L LC50		
Cumene 98-82-8	2.6: 72 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50	6.04 - 6.61: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 2.7: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 semi-static 4.8: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 flow-through 5.1: 96 h Poecilia reticulata mg/L LC50 semi-static	-	7.9 - 14.1: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 Static 0.6: 48 h Daphnia magna mg/L EC50
Ethylbenzene 100-41-4	1.7 - 7.6: 96 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50 static 2.6 - 11.3: 72 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50 static 4.6: 72 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50 438: 96 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50	11.0 - 18.0: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 static 7.55 - 11: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 9.1 - 15.6: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static 32: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static 4.2: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 semi-static 9.6: 96 h Poecilia reticulata mg/L LC50 static	-	1.8 - 2.4: 48 h Daphnia magna mg/L EC50

**Persistence et dégradabilité**

Aucun renseignement disponible.

**Bioaccumulation**

Aucun renseignement disponible.

Nom chimique	Coefficient de partage
1,2,4-triméthylbenzene 95-63-6	3.63
Xylène 1330-20-7	2.77 - 3.15
Cumène 98-82-8	3.7
Ethylbenzene 100-41-4	3.2

**Autres effets néfastes**

Aucun renseignement disponible

**13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION****Méthodes de traitement des déchets****Élimination des déchets**

L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

**Emballage contaminé**

Ne pas réutiliser le contenant.

**États-Unis - numéro de déchet EPA D001**

Nom chimique	RCRA	RCRA - Critère d'inscription	RCRA - Déchets de série D	RCRA - déchets de série U
Xylène 1330-20-7	-	Included in waste stream: F039	-	U239
Cumène 98-82-8	-	-	-	U055
Ethylbenzene 100-41-4	-	Included in waste stream: F039	-	-
Toluène 108-88-3	U220	Included in waste streams: F005, F024, F025, F039,	-	U220

		K015, K036, K037, K149, K151	
--	--	---------------------------------	--

Ce produit contient une ou plusieurs substances qui sont inscrites auprès de l'État de la Californie comme un déchet dangereux.

#### 14. RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT

**DOT** Non réglementé (Si expédié NON EN VRAC par transport terrestre)  
**N° ID/ONU** UN1866  
**Nom officiel d'expédition** Resin Solution  
**Classe de danger** 3  
**Groupe d'emballage** III

**IATA**  
**N° ID/ONU** UN1866  
**Nom officiel d'expédition** Resin Solution  
**Classe de danger** 3  
**Groupe d'emballage** III

**IMDG**  
**N° ID/ONU** UN1866  
**Nom officiel d'expédition** Resin Solution  
**Classe de danger** 3  
**Groupe d'emballage** III

#### 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

##### Inventaires internationaux

**TSCA** Est conforme à (aux)

**LIS/LES** Est conforme à (aux)

##### Légende :

*TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)*

*LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada*

##### Règlements fédéraux aux États-Unis

##### **SARA 313**

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit contient un ou des produits chimiques soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Part 372

Nom chimique	No CAS	% en poids	SARA 313 - Valeurs de seuil %
1,2,4-trimethylbenzene - 95-63-6	95-63-6	1 - 5	1.0
Xylene - 1330-20-7	1330-20-7	1 - 5	1.0
Ethylbenzene - 100-41-4	100-41-4	0.1 - 1	0.1

##### **SARA 311/312 Catégories de dangers**

**Danger aigu pour la santé** oui  
**Danger chronique pour la santé** Non  
**Risque d'incendie** oui  
**Risque de décompression soudaine** Non  
**Danger de réaction** Non

**CWA (Loi sur la qualité de l'eau)**

Ce produit contient les substances suivantes qui sont des polluants réglementés conformément à la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

Nom chimique	CWA - Quantités à déclarer	CWA - Polluants toxiques	CWA - Polluants prioritaires	CWA - Substances dangereuses
Xylene 1330-20-7	100 lb	-	-	X
Ethylbenzene 100-41-4	1000 lb	X	X	X

**CERCLA**

Sous sa forme commerciale, ce produit contient une ou plusieurs substances réglementées comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act) (40 CFR 302)

Nom chimique	Quantités à déclarer de substances dangereuses	CERCLA/SARA - Quantité à déclarer	Quantité à déclarer
Xylene 1330-20-7	100 lb	-	RQ 100 lb final RQ RQ 45.4 kg final RQ
Cumene 98-82-8	5000 lb	-	RQ 5000 lb final RQ RQ 2270 kg final RQ
Ethylbenzene 100-41-4	1000 lb	-	RQ 1000 lb final RQ RQ 454 kg final RQ

**États-Unis - Réglementations des États****Proposition 65 de la Californie**

This product is not available in California

**Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis**

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Stoddard Solvent 8052-41-3	X	X	X
1,2,4-trimethylbenzene 95-63-6	X	X	X
Xylene 1330-20-7	X	X	X
Cumene 98-82-8	X	X	X
Ethylbenzene 100-41-4	X	X	X

**16. Autres renseignements**

<b>NFPA</b>	Risques pour la santé 2 Inflammabilité 2	Instabilité 0	Propriétés physiques et chimiques -
<b>HMIS</b>	Risques pour la santé 2 Inflammabilité 2	Dangers physiques 0	Protection individuelle X

Préparée par Regulatory Department

Date d'émission 05-janv.-2015

Date de révision 12-nov.-2020

**Note de révision**

Sections de la FS mises à jour 1 2

**Avis de non-responsabilité**

The information contained on the Safety Data Sheet has been compiled from data considered accurate. This data is believed to be reliable, but it must be pointed out that values for certain properties are known to vary from source to source. PROSOCO, Inc. expressly disclaims any warranty express or implied as well as any liability for any injury or loss arising from the use of this information or the materials described. This data is not to be construed as absolutely complete since additional data may be desirable when particular conditions or circumstances exist. It is the responsibility of the user to determine the best precautions necessary for the safe handling and use of this product for his unique application. This data relates only to the specific material designated and is not to be used in combination with any other

material. Many federal and state regulations pertain directly or indirectly to the product's end use and disposal of containers and unused material. It is the purchaser's responsibility to familiarize himself with all applicable regulations.

**Fin de la fiche signalétique**